

LES OBJECTIFS de développement durable

Édition 2026



Sommaire

Introduction	3
ODD 3	5
Améliorer l'accès aux soins de santé et réduire les risques sanitaires	5
Indicateurs ODD 3	5
ODD 8	6
Promouvoir le développement économique local	6
Assurer des bonnes conditions de travail	6
Indicateurs ODD 8.3 et 8.8	7
La mission d'accessibilité bancaire de La Banque Postale	8
Indicateurs ODD 8.10	9
ODD 10	10
La Banque Postale, acteur de l'intégration économique et sociale	10
La promotion de l'égalité des chances	11
Indicateurs ODD 10.2 et 10.3	11
Les politiques d'égalité et de parité au sein de La Banque Postale	12
Indicateurs ODD 10.4	13
ODD 6	14
ODD 7 et 13	15
Accompagner les particuliers et les collectivités locales	16
Le financement d'actifs et de projets	16
Innovation au service de ses clients	17
Indicateurs ODD 7	18
Indicateurs ODD 13	19
ODD 12	20
Gestion des déchets	22
Prise en compte de l'économie circulaire dans les portefeuilles d'investissement et de financement	20
Indicateurs ODD 12	21
ODD 15	22
Mesurer l'empreinte biodiversité	22
La gestion durable des forêts et la préservation des écosystèmes	23
Indicateurs ODD 15	25



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), présentent une série d'objectifs visant à mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous grâce à une action transversale et globale. Le secteur privé et notamment les institutions financières ont un rôle important à jouer car l'atteinte des ODD à l'horizon 2030 nécessite des investissements de l'ordre de 5 000 à 7 000 milliards de dollars par an.

En 2019, la France a décidé de se doter d'une feuille de route afin de définir les enjeux prioritaires, les leviers d'action et d'identifier les acteurs mobilisés en faveur du développement durable.

En 2022, La Banque Postale a adopté la qualité d'entreprise à mission, faisant ainsi de son socle citoyen le moteur de sa performance au service de la transition juste. La raison d'être de La Banque Postale est intégrée à ses statuts : **« Parce qu'elle est née avec une vocation citoyenne, La Banque Postale est convaincue qu'il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires. En proposant des services performants et accessibles, notre mission est de permettre à chacune et chacun de s'accomplir et de contribuer, par ses choix d'investissement et d'épargne, d'assurance et de consommation, à construire une société plus attentive à la planète et à tous les êtres humains qui l'habitent. Banque et assurance engagée, nous voulons œuvrer à cette transition juste, avec toutes les personnes qui nous accordent leur confiance et avec l'ensemble des membres de nos équipes. »**

Trois convictions animent La Banque Postale, qui en a fait des objectifs statutaires, leviers de décisions stratégiques :

- transformer notre modèle de bancassurance par la culture de l'impact environnemental, social et territorial ;
- développer et promouvoir des produits et services répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux ;
- faire progresser les meilleurs standards et les pratiques réglementaires de la bancassurance par l'exemple de l'action.

La Banque Postale a mis en place des procédures afin de s'assurer des impacts positifs générés par ses offres de produits et de services : L'indice d'impact global est un outil de scoring d'impact, utilisé dans l'octroi de crédit pour les particuliers et le financement et l'investissement pour les entreprises. Il a été développé par La Banque Postale en partenariat avec le WWF France. L'IIG vise à évaluer et piloter l'impact de La Banque Postale sur les domaines environnemental, sociétal et territorial (émissions de CO₂, impact biodiversité, accompagnement des clients fragiles...) via ses activités de financement et d'investissement, en complément de la mesure du risque et du rendement financier. Il a aussi pour objectif de sensibiliser et accompagner les équipes du Groupe et tous les clients, entreprises et particuliers, dans leur transformation écologique, territoriale et inclusive.

Pour sa part, LBP AM a développé une méthodologie d'analyse des investissements intégrant les enjeux de développement durable, qui est utilisée de manière transverse dans le Groupe.

Consciente des enjeux climatiques, politiques, sociaux et écologiques, La Banque Postale contribue durablement à la poursuite des Objectifs de Développement Durable. Son modèle d'affaires interagit de manière très directe sur huit ODD : **l'ODD 3 « Santé et bien-être », l'ODD 6 « Eau propre et assainissement », l'ODD 7 « Energie propre et d'un coût abordable », l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », l'ODD 10 « Réduction des inégalités », l'ODD 12 « Consommation et production durables », l'ODD 13 « Lutte contre le changement climatique » et l'ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ».**





ODD 3 : Santé et bien-être

L'ODD 3 « Santé et bien-être » demeure un ODD prioritaire pour La Banque Postale. La proximité de La Banque Postale avec le secteur de la santé a été réaffirmée dans son plan stratégique 2030. Elle se traduit par des financements dans toutes les régions du territoire pour les hôpitaux et établissements de santé. La Banque continue également de collaborer avec les acteurs associatifs qui œuvrent pour la santé de tous.

Améliorer l'accès aux soins et réduire les risques sanitaires

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.13 Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Attachée à sa signature citoyenne, La Banque Postale propose des solutions de financement adaptées à destination des hôpitaux publics, des régions et des départements. Partenaire de référence des collectivités territoriales, premier financeur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, elle accompagne la montée en puissance des financements durables portés par les élus.

En 2025, le montant des financements en faveur des hôpitaux publics et des crédits octroyés aux organismes publics, privés et associatifs gestionnaires d'établissements de santé et médico-sociaux (y compris des EHPAD) s'élève à 1,05 milliard d'euros.

Par ailleurs, La Banque Postale soutient chaque année l'Association Française contre les Myopathies (AFM) à l'occasion du Téléthon. La Banque Postale organise également des appels aux dons des clients au bénéfice de la Croix-Rouge et des collectes des Pièces Jaunes pour la Fondation des hôpitaux. Elle est également partenaire de l'association Solidarité Sida avec laquelle elle partage les valeurs d'engagement et de solidarité. Aussi, en raison de ses effets néfastes sur la santé et des coûts induits pour la collectivité, et en tant que signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, La Banque Postale exclut de ses activités les entreprises fabriquant des produits à base de tabac ou liés au tabac.

CNP Assurances, à travers sa filiale en Argentine CNP Seguros et dans le cadre d'un partenariat avec MeCubro¹, propose la micro-assurance Accidentes Personales avec des couvertures décès-invalidité accidentelle et dépenses médicales pour une prime très faible (0,20 euro par jour) permettant aux travailleurs sans emploi de justifier des couvertures nécessaires à l'octroi d'un emploi temporaire.

Indicateurs ODD 3	2025
Montant des financements en faveur des hôpitaux et établissements de santé et médico-sociaux	1,05 Md€
Nombre d'assurés en prévoyance/protection (CNP Assurances)	33 M personnes
Collecte AFM-Téléthon	1,1 M€
Collectes de dons auprès de la Croix- Rouge Française	165 942 €
Collecte Pièces Jaunes	41 636 €

¹ ME CUBRO, courtier numérique argentin qui propose une nouvelle façon d'être assuré, de manière instantanée, flexible, 100 % en ligne et qui promeut l'inclusion financière. <https://mecubro.com/>



ODD 8 : Travail décent et croissance économique

La Banque Postale contribue à l'ODD 8, qui vise la « promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ». En effet, au travers de sa mission d'accessibilité bancaire, la Banque démontre sa capacité à généraliser l'accès à ses services bancaires, financiers et d'assurance. D'autre part, elle contribue au développement économique local et à la croissance des territoires via des offres spécifiques pour les collectivités et entreprises (prêts verts pour les collectivités locales, offres de microcrédits...).

Promouvoir le développement économique local

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

Présente sur tout le territoire, La Banque Postale contribue au développement du tissu économique local et à la croissance des territoires avec des offres spécifiques (prêts verts et sociaux, microcrédits). Elle soutient activement les collectivités locales (communes, départements, régions) pour moderniser leurs infrastructures essentielles et renforcer leur résilience. Ces actions visent à maximiser les impacts positifs pour les territoires et leurs populations : rénover les écoles, améliorer les transports publics, financer des zones rurales ou enclavées pour combler les disparités territoriales. La Banque Postale accompagne également 11 000 clients PME et ETI avec des solutions de financement à moyen et long terme, et propose des prêts citoyens (prêts verts, prêts sociaux, crédits à impact) à destination des entreprises à mission et des secteurs d'activité les plus exposés aux problématiques de transition énergétique et de souveraineté.

La Banque Postale propose des microcrédits professionnels, destinés aux petits professionnels, artisans, commerçants ou micro-entrepreneurs n'ayant pas accès au financement traditionnel. C'est un moyen de lutter contre le chômage et l'exclusion sociale qui permet aux créateurs d'entreprises de pérenniser leur activité et qui incite les porteurs de projet à se lancer.

L'accessibilité des petites et moyennes entreprises aux appels d'offres de La Banque Postale est un des 3 axes de la politique d'achats responsables de la Banque mise en œuvre dès 2009. Ainsi, en 2025, le montant des achats de La Banque Postale auprès des PME est d'environ 121 millions d'euros HT. De plus, la Banque contribue à l'emploi indirect de personnes en situation de handicap et/ou insertion professionnelle. Le montant des achats de La Banque Postale auprès des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et du secteur adapté et protégé (Établissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT), est de 230 624 euros HT en 2025.

Dans le milieu associatif, une association sur dix est cliente de La Banque Postale. Ses chargés d'affaires accompagnent 4 000 des principales associations, qu'il s'agisse de fondations ou d'associations œuvrant dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, du caritatif ou à vocation sociale. Ainsi, La Banque Postale demeure un partenaire légitime de l'économie sociale et solidaire.

Assurer de bonnes conditions de travail

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

La Banque Postale accorde une attention toute particulière à la conduite d'un dialogue social de qualité fondé sur la confiance et le respect mutuel, avec des accords signés en matière de progression professionnelle et de formation, de handicap, de diversité, d'égalité professionnelle et de rémunération juste. De plus, 93 % des collaborateurs du groupe sont employés en CDI et 99 % des collaborateurs du Groupe sont couverts par une convention collective.

Dans un contexte de transformation des métiers et des organisations, La Banque Postale a renforcé l'attention qu'elle porte à la qualité de vie, à la santé et à la sécurité au travail, en en faisant un socle de son projet social.

La prévention des risques s'appuie sur un plan annuel coconstruit avec les instances représentatives du personnel. Il privilégie l'information, la formation et la sensibilisation aux situations concrètes rencontrées sur le terrain, notamment les risques psychosociaux (RPS) et le risque d'incivilité et d'agression. Cette dynamique collective s'inscrit dans le cadre structurant d'un accord sur la qualité de vie et des conditions de travail, qui fait de la QVCT un levier stratégique du développement du Groupe. Le Pôle qualité de vie et conditions de travail (QVCT) intervient en lien avec l'appui du service de santé pour identifier et mettre en œuvre les solutions adaptées afin de prévenir les impacts négatifs liés aux conditions de travail. Les actions spécifiques menées en 2025 comprennent la prévention de la fatigue visuelle et auditive, la sensibilisation aux sujets de santé publique (risques de cancers), la lutte contre la sédentarité et la prévention des risques liés au travail sur écran.

La santé mentale et les situations de fragilité font l'objet d'une attention accrue, illustrée notamment par la signature en 2025 d'un premier accord dédié aux collaborateurs aidants. Il s'agit de les accompagner dans cette étape de vie et de simplifier leur organisation du travail.

Le choix de ses fournisseurs est également une composante essentielle dans le respect des droits du travail et plus largement des droits humains et de l'environnement. A ce titre, La Banque Postale applique sa politique Achats Responsables et compte 6 901 fournisseurs signataires de sa charte Relations Fournisseurs et Achats responsables à fin 2025.

Quant aux activités de financement et d'investissement, La Banque Postale vise, entre autres, à minimiser et à prévenir les impacts négatifs liés à des conditions de travail dégradées et à des cas de travail forcé ou de travail d'enfants dans les entreprises en portefeuille. Par la gestion des controverses, La Banque Postale détecte des impacts négatifs en cas de mauvaises conditions de travail, de violation des droits humains et des droits des travailleurs dans l'ensemble de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille de crédit et d'investissement, tous secteurs d'activité et géographiques confondus. De plus, des critères concernant les droits des travailleurs sont pris en compte dans la gestion d'actifs. LBP AM dialogue activement avec les entreprises investies pour les inciter à renforcer leurs pratiques de vigilance raisonnable en matière de droits humains, conformément aux principes du pacte mondial des Nations unies, des UNGP et des Principes directeurs de l'OCDE.

Indicateurs ODD 8		2025
Cible 8.3 : Développement des TPE et PME		
Financement des PME-ETI		
👁 Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local (PME-ETI)		2 030 M€
👁 Dont Prêts Citoyens		300 M€
Achats auprès des PME		
Montant des achats de La Banque Postale auprès des PME		121 M€
Montant des achats auprès du secteur adapté et protégé (EA et ESAT)		230 624 €
Cible 8.8 : Droits des travailleurs et sécurité au travail		
Charte Achats Responsables : garantir le respect des droits des travailleurs auprès des fournisseurs, prestataires et sous-traitants		
Nombre de fournisseurs ayant validé la charte Achats Responsables		6 901 chartes

👁 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.

La mission d'accessibilité bancaire de La Banque Postale

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.

Grâce à sa mission d'accessibilité bancaire qui lui a été confiée par l'Etat Français, La Banque Postale répond tout particulièrement à la cible 8.10. Symbole de cette accessibilité bancaire, le Livret A de La Banque Postale correspond, pour les clients précarisés ou exclus, au seul dispositif de pré-bancarisation disponible et gratuit en France. En 2025, La Banque Postale demeure la seule banque en France en charge d'une mission de service public d'accessibilité bancaire.

Au-delà de cette mission d'accessibilité bancaire, des offres dédiées pour la clientèle fragile ont été développées, comme la Formule de Compte Simplicité et le programme Atout Simplicité. Cette offre continue à jouer un rôle essentiel dans la mission de la Banque, qui est d'équiper les clients les plus fragiles d'un premier dispositif de bancarisation, qu'ils pourront faire monter en gamme lors de l'évolution positive de leur situation financière. La Banque Postale a également créé « L'Appui de La Banque Postale », une plateforme gratuite de conseil et d'orientation bancaire et budgétaire, qui a accompagné 37 897 clients en situation de difficultés financières en 2025. La mission de ce service est double : accompagner tous les clients de La Banque Postale rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou récurrentes et améliorer la prévention des situations de fragilité financière. Les équipes de L'Appui sont également formées pour accompagner les clients en situation de précarité énergétique : pédagogie auprès du client en cas de dépenses énergétiques trop importantes, éco-gestes pour optimiser les dépenses, orientation vers les fournisseurs les plus accessibles.

Consciente des difficultés d'accès à la propriété, La Banque Postale propose un prêt immobilier sans apport personnel ainsi qu'un prêt d'accession sociale à la propriété (PAS). En matière de crédit immobilier classique, 55,8 % des ménages emprunteurs ont des revenus mensuels inférieurs à deux SMIC nets fin 2025.

Ainsi, les clients en situation de fragilité financière, disposent de nombreuses offres et services inédits sur le marché, par son exhaustivité et la qualité de l'accompagnement proposé. Le groupe La Banque Postale a également créé le « Club de l'initiative contre l'exclusion bancaire », réunissant des acteurs sociaux, associatifs et bancaires partageant cet engagement, afin de répondre aux besoins des clientèles en situation de fragilité financière. Cette « initiative contre l'exclusion bancaire » a trois ambitions :

- Faire progresser la connaissance réciproque entre les populations en difficulté financière et les acteurs (bancaires et autres) qui interagissent avec elles ;
- Se former ensemble pour élaborer et expérimenter des produits, des services et des pratiques, prenant en compte les attentes effectives de ces clientèles ;
- Promouvoir et défendre, notamment auprès des pouvoirs publics, les solutions les plus pertinentes imaginées collectivement.

CNP Assurances, en tant qu'acteur de l'assurance inclusive, propose des solutions accessibles aux populations vulnérables. À titre illustratif, en 2025, CNP Assurances dispose de 15 produits améliorant l'accès à l'assurance pour les populations vulnérables. À fin 2025, 1,2 million assurés sont couverts par ces produits. Les derniers produits distribués sont au Brésil, une assurance micro-multirisques dédiée aux micro-entrepreneurs, offrant des garanties essentielles (incendie, arrêt de travail, assistance, etc.) avec une tarification accessible, et en France, un contrat de caution solidaire facilitant l'accès au logement pour les locataires en situation précaire, en garantissant le paiement du loyer et des charges en cas d'impayés. De plus, en partenariat avec ATD Quart-Monde, CNP Assurances propose une solution d'assurance obsèques accessible pour les personnes en situation de précarité, couvrant jusqu'à 2 500 euros. En Amérique latine, où la maladie ou le décès d'un proche peuvent conduire des familles déjà vulnérables financièrement à une situation d'exclusion, des offres de micro-assurance permettent de protéger les familles à faibles revenus contre les risques financiers liés à la maladie, au décès ou à certains dommages matériels.

Afin d'améliorer l'assurabilité et de permettre aux personnes ayant surmonté un cancer du sein, du testicule ou de la prostate d'acquérir un bien immobilier à crédit, CNP Assurances propose de souscrire une assurance emprunteur immobilier et professionnel sans surprime ni réduction de garanties liées à ces pathologies, dès la fin du protocole thérapeutique.

Indicateurs ODD 8

2025

Cible 8.10 : Accès aux services financiers et d'assurance

L'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière

Clients en situation de fragilité financière*	1,8 M clients
Clients Livret A bénéficiaires de la mission de service public d'accessibilité bancaire	1,1 M clients
Nombre de personnes accompagnées par le dispositif l'Appui	37 897 personnes
Nombre de détenteurs de la Formule Compte Simplicité (offre dédiée aux clients fragiles)	419 890 détenteurs
Part des Livrets A avec un encours inférieur à 100 euros	47,8 %
Part des crédits à la consommation inférieurs ou égaux à 1500 euros	6,1 %

Accessibilité aux prêts immobiliers

Nombre de prêts d'accession sociale à la propriété (PAS)	5 176
Nombre de prêts accordés à des personnes ayant un revenu inférieur à 2 SMIC net	13 136
Part des emprunteurs bénéficiant d'un crédit immobilier avec un revenu inférieur à 2 SMIC net par mois	55,8 %

Offre micro-assurance

Nombre d'assurés couverts par un produit micro-assurance	1,2 M assurés
--	---------------



* Clients en situation de fragilité financière, tels que définis par la Banque de France.



ODD 10 : Réduire les inégalités

En résonance avec l'ODD 8 et au regard de sa mission d'accessibilité bancaire, La Banque Postale porte une attention permanente aux populations fragiles. Ainsi, elle contribue fortement à l'ODD 10, et plus particulièrement aux cibles 10.2, 10.3 et 10.4.

La Banque Postale, acteur de l'intégration économique et sociale

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leur origine, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Le législateur a confié au Groupe La Poste quatre missions de service public, parmi lesquelles la mission d'accessibilité bancaire, que La Poste exerce au travers de sa filiale La Banque Postale. Cette mission d'accessibilité bancaire garantit un accès universel et non discriminant à des services bancaires gratuits, simples et indispensables pour des personnes exclues de la bancarisation traditionnelle et qui ont des besoins spécifiques. Le Livret A de La Banque Postale est l'instrument principal de cette accessibilité bancaire. La Banque Postale œuvre aussi pour l'accessibilité bancaire des demandeurs d'asile. 371 bureaux sont référencés comme interlocuteurs des centres de rétention administratifs. Ils ont été mis en place pour répondre à trois objectifs : favoriser l'intégration sociale, lutter contre toute forme de discrimination dans l'accueil des clients et faciliter l'accès de ces publics aux services bancaires. De plus, La Banque Postale a mis en place des agences référencées « majeurs protégés ». Elles assurent la gestion des opérations liées aux comptes des personnes protégées.

En 2025, La Banque Postale a adopté la généralisation de son dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Ce programme permet la mise en place d'une solution bancaire de proximité adaptée à leur situation d'urgence : l'ouverture d'un compte bancaire en bureau de poste en moins de 24 heures. Cette initiative est menée en coopération avec un réseau d'associations partenaires afin de permettre aux victimes de retrouver rapidement une indépendance financière pour se reloger, acquérir un véhicule et bénéficier d'aides sociales.

En termes d'assurance, à l'international, CNP Assurances propose des produits de micro-assurance innovants et des prestations en cas de « coup dur ». À travers sa filiale en Argentine, CNP Assurances a lancé en 2023 une micro-assurance dommage permettant la couverture contre le vol de son téléphone portable, pour une prime comprise entre 1 et 4 euros par mois, seul et unique lien avec le marché de l'emploi des populations à très faibles ressources qui ne disposent pas de tablette ou d'ordinateur personnel.

D'autre part, Le Réseau La Poste œuvre pleinement pour l'accès des bureaux de poste, des produits et des services aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, l'accessibilité des GAB (Guichets Automatiques de Banque) est de 100 %. Pour les relations à distance, le service Sourds et Malentendants est accessible grâce au partenariat avec Deafi.

En matière d'action sociale, La Banque Postale intervient via sa filiale Domiserve, un acteur exclusivement dédié au secteur des Services à la Personne. Domiserve accompagne les collectivités locales, les mutuelles, et les caisses de retraite pour mettre en œuvre et piloter leurs dispositifs d'aide à la personne, et développe des solutions innovantes pour l'autonomie à domicile. Domiserve est l'opérateur unique pour la mise en place des prestations d'action sociale du « Bien vieillir chez soi » du régime de retraite complémentaire l'Agirc-Arrco.

La Banque Postale est aussi la Banque de 8 bailleurs sociaux sur 10 (soit 90 % du parc de logements sociaux, qui représente lui-même 5,9 millions de logements sociaux) et partenaire de référence des entreprises publiques locales (EPL) avec 1 cliente sur 4². En 2025, le volume de crédits court, moyen et long terme auprès des bailleurs sociaux s'élève à 2,46 milliards d'euros. Pour les populations en situation de fragilité économique, La Banque Postale est la principale banque à permettre le paiement de loyer via des versements en espèces dans les bureaux de poste sur tout le territoire ou via un outil dédié d'encaissement des loyers à distance.

La Banque Postale soutient activement le tissu associatif et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Une association sur dix est cliente de La Banque Postale, soit près de 150 000 associations accompagnées à l'échelle nationale, dont environ 4 000 suivies de manière renforcée par les équipes dédiées.

² Source : rapprochement de la base clients des EPL de La Banque Postale avec la base clients de la fédération des EPL (Eplscope 2025, le baromètre des entreprises publiques locales - Fédération des élus des Entreprises publiques locales (lesepl.fr)).

La promotion de l'égalité des chances

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

Avec son programme de mécénat sociétal L'Envol, la Banque démontre son engagement en faveur de l'éducation et de l'égalité des chances. Le dispositif, soutenu par l'Éducation nationale depuis son lancement en 2012, a pour mission de favoriser le parcours scolaire d'élèves talentueux, issus de milieux modestes, venant de toute la France, Départements et Régions d'Outre-Mer inclus. Il les accompagne de façon individualisée, de leur entrée au lycée jusqu'à leur intégration dans des filières supérieures générales, technologiques ou professionnelles d'excellence et/ou leur insertion professionnelle.

Depuis 8 ans, le taux de réussite au baccalauréat des jeunes de l'Envol est de 100 %.

Indicateurs ODD 10	2025
Cible 10.2 : Autonomisation des personnes	
Assurer l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap	
Part des guichets automatiques bancaires (GAB) accessibles aux personnes à mobilité réduite	98 %
Part des guichets automatiques bancaires (GAB) accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes	100 %
Nombre d'appels répondus par Deafi en provenance de personnes sourdes et malentendantes	13 104 appels
Nombre de clients majeurs protégés	225 000 clients
Nombre de bureaux référents de migrants	371 bureaux
Domiserve	
Nombre d'appels traités	652 540 appels
Heures de prestations organisées	12 330 000 heures
Cible 10.3 : Égalité des chances	
L'Envol, le Campus de La Banque Postale	
Nombre de jeunes bénéficiant du dispositif l'Envol	520 jeunes
Taux de réussite au bac des jeunes accompagnés	100 %
Nombre de collaborateurs engagés au sein de l'Envol	301 collaborateurs
Nombre d'heures de temps de travail solidaire	8 307 heures

Les politiques d'égalité et de parité au sein de La Banque Postale

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

La Banque Postale fait de la diversité et de l'inclusion un pilier de son identité et un levier essentiel de transformation, notamment grâce à ses accords internes dédiés au handicap, à la diversité et à l'égalité professionnelle. Ces engagements couvrent l'ensemble des critères définis par la loi française. Ils sont centrés sur les enjeux les plus présents en entreprise, tels que la parité femmes-hommes, l'inclusion des personnes en situation de handicap, le dialogue intergénérationnel, la reconnaissance des diversités d'orientation et d'identité, ainsi que la valorisation des parcours et des origines sociales et culturelles. En 2025, La Banque Postale a maintenu son score de 92/100, en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes.



En 2025, l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes s'élève à 17 %. Cet écart est principalement lié à la structure des fonctions : les femmes sont plus représentées que les hommes aux niveaux inférieurs de grades, alors que cette tendance s'inverse aux niveaux supérieurs. Impulsées par l'accord « Diversité et égalité professionnelle », La Banque Postale a mis en œuvre plusieurs actions concrètes pour y remédier telles que veiller à la mixité des métiers (recrutement de genre sous-représenté à compétences égales, développer les partenariats écoles et associations pour développer l'attractivité sur les métiers dits « genrés »), ou dynamiser la carrière des femmes grâce à l'animation de communautés (Girlz in the bank...), ou encore lutter contre le sexisme ordinaire. En complément de ces actions, La Banque Postale consacre un budget global de 600 000 euros par an à la réduction des écarts de rémunération injustifiés.

Banque responsable et citoyenne, La Banque Postale s'engage aussi pour l'égalité des chances afin de donner l'accès à ses métiers à tous. A ce titre, elle poursuit sa politique de développement de l'emploi des personnes en situation de handicap, favorise leur insertion et assure leur développement de carrière. Afin d'offrir des bonnes conditions de travail à ses collaborateurs en situation de handicap, elle prend des mesures spécifiques pour les accompagner en fonction de leurs besoins individuels. Ces interventions peuvent par exemple prendre la forme d'un aménagement du poste de travail, un aménagement du temps de travail ou le financement des trajets domicile-travail (taxi).

Indicateurs ODD 10

2025

Cible 10.4 : Politiques ciblées pour l'égalité

Lutte contre les discriminations et promotion de la parité

Écart de rémunération entre hommes et femmes	17 %
Index Égalité femmes-hommes	92/100
Part de femmes au comité exécutif de La Banque Postale	67 %
Part de femmes au Conseil de Surveillance de La Banque Postale	60 %
👁 Part des femmes parmi les cadres stratégiques et dirigeantes	41,9 %
Part de femmes dans l'effectif	53 %
Nombre de collaborateurs en situation de handicap	720 collaborateurs

👁 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.





ODD 6 : Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Afin de participer à l'effort national de réduction de 10 % de la consommation d'eau d'ici 2030 tout en répondant aux enjeux liés à la raréfaction de la ressource en eau, La Banque Postale contribue à l'objectif de sobriété hydrique, et concourt à la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement à travers ses offres de financement et d'accompagnement.

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à une eau potable salubre et abordable pour tous.

6.4 D'ici à 2030, accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et garantir des prélèvements et un approvisionnement durable en eau douce pour lutter contre la pénurie d'eau et réduire sensiblement le nombre de personnes souffrant de cette pénurie.

6.8 Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Le groupe La Banque Postale, en tant que filiale, a décliné la politique Eau du groupe Caisse des Dépôts dans sa politique nature qui comprend deux volets : biodiversité et eau. Le volet eau se présente sous trois grandes parties : comprendre les impacts et les risques, s'inscrire dans une démarche vertueuse de sobriété hydrique, et préserver la qualité de l'eau et des infrastructures.

La Banque Postale a réalisé en 2025 une analyse pour identifier les activités financées des portefeuilles Entreprises et Secteur Public et Economie Sociale situées dans des zones sensibles, impliquant un risque spécifique pour les activités présentes dans cette zone. Ces zones ont été identifiées selon plusieurs critères, dont le niveau de stress hydrique.

Cette analyse met en avant deux types de localisations prioritaires :

- Les localisations qui concentrent une part importante de l'impact, avec un niveau de risque faible ou moyen.
- Les localisations prioritaires car particulièrement importantes pour la nature, même si l'impact y est plus faible.

Cette évaluation permettra de définir des actions concrètes pour limiter les impacts des activités financées dans des zones à risque de stress hydrique.

La Banque Postale accompagne les acteurs et s'assure du déploiement des meilleures pratiques en matière de sobriété hydrique. Par ailleurs, elle s'engage à déployer des outils de financement dédiés à une gestion plus sobre de la ressource en eau.

La Banque Postale propose à destination des collectivités territoriales et de leurs groupements une offre thématique « prêt vert » avec un volet « Gestion durable de l'eau et de l'assainissement », dédié pour partie à la gestion du petit cycle de l'eau, en finançant les investissements portés par les services publics de l'eau potable et d'assainissement. La Banque Postale offre également un prêt relais pour préfinancer les subventions des agences de l'eau, avec pour objectifs la sécurisation des approvisionnements, la diminution des fuites sur les réseaux, la réutilisation des eaux usées traitées, etc.

Par ailleurs, La Banque Postale, au sein de son Programme Impact Climat Nature, finance des projets internes de réduction des consommations d'eau.

Les entités du Groupe déploient un dialogue actionnarial avec leurs entreprises investies pour lesquelles l'enjeu de l'eau est matériel, afin de les inciter à définir des politiques et plans d'action pour réduire leurs impacts et les risques associés à leur consommation d'eau.



ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Consciente des enjeux climatiques et environnementaux, La Banque Postale développe, dans toutes ses activités, des offres de produits et services pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique. Ainsi, elle contribue, de manière conjointe, aux ODD 7 et 13.

Depuis 2021, La Banque Postale s'est engagée à atteindre le « zéro émission nette » d'ici 2040, soit dix ans avant les objectifs fixés par l'Accord de Paris, sous réserve que les États et les entreprises prennent les mesures nécessaires en ce sens. La Banque Postale matérialise cet engagement dans ses offres, dans la publication de cibles et de trajectoires de décarbonation et dans ses politiques sectorielles. L'année 2025 marque une étape structurante dans la concrétisation de cet engagement avec la publication volontaire du premier plan de transition du Groupe La Banque Postale. Ce plan inscrit les objectifs climatiques de long terme au cœur de la planification financière et de l'évolution du modèle d'affaires sur les cinq prochaines années. Il décline en actions et orientations concrètes les engagements en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique du Groupe. Chaque direction a élaboré sa feuille de route climatique en cohérence avec les objectifs du Groupe.

Pour définir ses trajectoires de réduction des émissions de gaz à effet de serre, La Banque Postale s'est appuyée sur deux cadres méthodologiques : la Science Based Targets initiative (SBTi) et la Net Zero Banking Alliance (NZBA). La Banque Postale et ses filiales LBP AM et CNP Assurances sont respectivement membres de la Net Zero Banking Alliance, Net Zero Asset Manager Initiative et Net Zero Asset Owner Alliance, des initiatives sous l'égide de l'UNEP-FI. En octobre 2025, la NZBA a évolué d'une alliance interbancaire vers une initiative fondée sur l'élaboration de lignes directrices avec pour objectif de fédérer le maximum d'acteurs pour continuer les travaux. Les banques sont invitées à continuer à utiliser les lignes directrices de l'Alliance comme cadre de référence. Des travaux sont en cours pour définir ce nouveau cadre collaboratif et ses modalités de fonctionnement.

Le Programme Impact Climat Nature est au cœur de la politique de décarbonation de la Banque en traduisant sa responsabilité climatique. Ce dispositif interne volontaire de monétisation de l'empreinte carbone de La Banque Postale finance des projets internes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des projets externes qui apportent des résultats tant en termes de séquestration de CO₂, qu'en termes de protection et restauration de la biodiversité. Depuis 2015, une enveloppe financière totale de 2,6 millions d'euros a permis de financer 144 projets internes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, évitant ainsi plus de 8 391 tCO₂e. Quant aux projets externes, des partenariats avec des acteurs tels que la Société Forestière et le WWF France permettent de structurer des démarches innovantes sur la création de puits carbone. Ces projets correspondent aujourd'hui à une séquestration carbone estimée de 42 672 tCO₂e pour la durée de vie des projets.

La Banque Postale utilise de l'électricité renouvelable pour l'ensemble de ses sites majeurs depuis 2015. En 2025, la part d'électricité renouvelable a progressé à 92,6 %.

En 2025, La Banque Postale a renforcé son approche de l'adaptation au changement climatique, consciente que les effets du dérèglement sont désormais une réalité opérationnelle. En s'appuyant sur des analyses de risques climatiques intégrées à sa gestion des risques, le Groupe a posé les bases d'une stratégie de résilience progressive. S'agissant des activités financées, des travaux ont été initiés en 2025 visant à doter le groupe La Banque Postale d'une politique d'adaptation au changement climatique, en ligne avec les résultats de l'analyse des risques physiques, intégrant des actions d'adaptation à destination des clients.

La Banque Postale publie depuis 2024 un Rapport Climat & Nature bisannuel aligné avec les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et de la Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD). Le rapport propose une vision complète des enjeux environnementaux pour La Banque Postale.

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Accompagner les particuliers et les collectivités locales

Depuis fin 2015, La Banque Postale accompagne ses clients dans leurs engagements citoyens avec une « gamme verte » destinée aux particuliers, proposant des solutions de financement pour l'habitat (rénovation énergétique avec l'Eco-Prêt à Taux Zéro, et le Prêt Personnel Travaux Vert) et l'écomobilité (Prêt Personnel Auto à impact). Avec la gamme des prêts personnels à impact, les taux sont modulés de manière avantageuse pour favoriser les projets d'écomobilité et les travaux d'économie d'énergie. La Banque Postale prend en charge la compensation des émissions de gaz à effet de serre des véhicules financés pendant deux ans et, pour chaque prêt travaux verts, elle reverse un don de 20 euros au programme Habitat de la Fondation de France qui contribue à la lutte contre le mal-logement.

En 2023, La Banque Postale s'est également posé la question de l'accès à des logements de qualité en complément des offres de prêts travaux verts. Elle a ainsi développé le Prêt Avance Rénovation qui contribue à l'amélioration de la performance énergétique des logements. De plus, le crédit immobilier à impact a pour ambition de permettre aux clients de La Banque Postale de devenir acteurs de la transition juste en les incitant à favoriser des projets immobiliers à impact positif sur les dimensions environnementales, territoriale et d'inclusion sociale ou à réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cette offre de crédit permet de faire bénéficier les futurs acquéreurs d'un taux de crédit immobilier bonifié en fonction de l'impact positif de leur projet d'acquisition. Les clients qui font l'acquisition d'un bien peu performant et qui réalisent des travaux de rénovation énergétique seront également accompagnés via un taux bonifié.

Pour les collectivités territoriales, La Banque Postale a développé en 2019 les prêts verts. Ces prêts leur permettent de financer des projets en lien avec la transition écologique : mobilité douce, eau et assainissement, gestion et valorisation des déchets, rénovation énergétique des bâtiments publics, production d'énergie renouvelable. Depuis 2022, ces prêts ont été alignés sur les critères de contribution de la Taxonomie verte européenne. Son cadre d'émission obligatoire respecte également les critères définis par la Taxonomie Européenne.

Le financement d'actifs et de projets

Au travers de ses politiques climatiques, le groupe La Banque Postale vise à atténuer des impacts environnementaux, grâce à des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble des activités. Le volet atténuation porte notamment sur les activités de financement et d'investissement, et se matérialise par exemple par la définition de politiques sectorielles (charbon, pétrole et gaz, aéronautique).

La Banque Postale consacre ses nouveaux financements de projets énergétiques au développement des énergies renouvelables. Elle maintient des relations commerciales avec des entreprises du secteur des énergies fossiles uniquement si elles disposent d'une stratégie publique et crédible de sortie des secteurs du pétrole et du gaz avant 2040 ou du charbon avant 2030. L'exposition nette de La Banque Postale aux énergies fossiles représente 0,003 % de son portefeuille entreprise à fin 2025. La Banque Postale s'est également dotée d'un objectif concernant le financement de projets d'énergies renouvelables à hauteur de 5,6 milliards d'euros en 2025. Avec 5,56 milliards d'euros de projets d'énergie renouvelable financés en 2025, La Banque Postale est en passe d'atteindre cet objectif.

Pour aller plus loin, La Banque Postale a lancé en fin 2025 l'affacturage décarbonation, pour récompenser financièrement les entreprises engagées dans la réduction de leurs émissions. Une tarification bonifiée est appliquée sous condition du respect de la trajectoire de décarbonation fixée.

En matière d'investissement, le soutien à la transition énergétique est intégré dans l'analyse sur laquelle se repose la philosophie ISR (Investissement Socialement Responsable). Les politiques d'engagement des filiales de La Banque Postale vise à améliorer la performance climatique des portefeuilles et encourage l'intégration des enjeux climatiques dans la stratégie des entreprises émettrices.

De plus, LBP AM dispose des fonds thématiques dédiés à la transition énergétique qui permettent aux clients d'investir en faveur de la transition énergétique. CNP Assurances s'est engagée en 2023 à doubler ses investissements à impact pour atteindre 1 milliard d'euros d'ici fin 2025³. À fin 2025, ces investissements représentent 1 996 millions d'euros. CNP Assurances a également dépassé la cible fixée (28,7 milliards d'euros) pour les encours d'investissements verts – obligations vertes, forêts, immeubles labellisés, infrastructures vertes comme des projets d'énergie renouvelable et des moyens de transport et de mobilité à faibles émissions de CO₂. À fin 2025, ces encours s'élèvent à 33 milliards d'euros.

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Innovation au service de ses clients

Afin de sensibiliser ses clients au changement climatique et donner les moyens à chacun de s'engager pour réduire leur empreinte carbone, La Banque Postale a choisi d'intégrer la solution Carbo dans l'application de La Banque Postale. Start-up incubée par La Banque Postale à travers platform58, Carbo permet de mesurer l'empreinte carbone de ses clients, via une analyse de leurs dépenses de carte bancaire, mais aussi pour la réduire grâce à des conseils personnalisés.



³ CNP Assurances s'appuie sur la définition des investissements à impact adoptée en 2021 par la place de Paris. La finance à impact est une stratégie d'investissement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Elle s'appuie sur les piliers de l'intentionnalité, de l'additionnalité et de la mesure de l'impact.

Indicateurs ODD 7		2025
Offre de prêts pour les collectivités locales		
Production annuelle des prêts verts auprès des collectivités locales		921 M€
Nombre de projets financés auprès des collectivités locales pour la transition énergétique		315 projets
Offre de prêts pour les particuliers		
Nombre d'Eco-prêts taux zéro, Prêts Personnels Travaux Verts et Prêts Personnels Auto à impact		7 431 prêts
Investissement pour la transition énergétique		
Encours labélisés Greenfin de LBP AM		887,2 M€
Production annuelle des financements de projets d'énergies renouvelables		522 M€
🕒 Production déployée des financements de projets d'énergies renouvelables		5 561 M€
Financement en prêts verts alignée Taxonomie européenne - Production annuelle		1 578 M€
🕒 Encours d'investissement CNP Assurances en faveur de la transition énergétique		33 Md€
🕒 Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone		31 517 clients

🕒 Indicateur suivi par le comité de mission de La Banque Postale, devenue entreprise à mission en février 2022. Voir page 3.



Indicateurs ODD 13		2025
Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris		
	Émissions 2025	Cible 2030
Empreinte opérationnelle (scope 1 et 2, scope 3 partiel) (Teq CO ₂ e)	37 868	27 093
Scope 3 : secteur immobilier résidentiel Particuliers (Kg CO ₂ e/m ²)	26	13 (-53%) Nouvelle cible 2035 : -74%
Scope 3 : secteur immobilier résidentiel Commercial (Kg CO ₂ e/m ²)	25	11
	Données 2025	Cible 2025
Scope 3 : Portefeuilles Actions et obligations des grandes entreprises (Scopes 1 & 2 des entreprises en portefeuille) (°C)	2 °C	2,2 °C
Scope 3 : Portefeuilles crédits moyen/long terme aux grandes entreprises (Scopes 1 & 2 de nos clients) (°C)	2,6 °C	2,3 °C
Engagement envers la Net Zero Asset Manager Alliance : Alignement des encours totaux sur une cible de décarbonation compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris		
Objectif 2030 : 80 % d'actifs totaux alignés avec Net Zéro		
Objectif 2040 : 100 % d'actifs alignés avec Net Zéro		
Engagement envers la Net Zero Asset Owner Alliance (point de départ 2019)		
Réduction de l'empreinte carbone scopes 1 et 2 du portefeuille actions, obligations d'entreprise et infrastructures	Cible 2029 : 53 %	
Réduction de l'empreinte carbone scopes 1 et 2 du portefeuille immobilier	Cible 2029 : 32 %	





ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

La Banque Postale a poursuivi en 2025 le déploiement de sa politique Ressources et Économie circulaire qui s'appuie sur l'engagement directeur de réduction à la source et d'optimisation de l'utilisation et de la fin de vie des ressources d'ici à 2030.

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et une utilisation efficace des ressources naturelles.

12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux cadres internationaux convenus, et réduire de manière significative leurs rejets dans l'air, l'eau et le sol afin de minimiser leurs effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

La politique Ressources et Economie circulaire accompagne les prescripteurs vers une utilisation systématique de ressources recyclées, tant sur les matières papier/carton, que plastique et sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). La totalité des produits (par exemple les cartes bancaires) mis en circulation par La Banque Postale fait l'objet d'une démarche d'écoconception. Dans le cadre de cette démarche, l'impact des différents projets et services mis en œuvre est analysé en fonction notamment de l'utilisation de ressources non renouvelables et la production associée de déchets. Elle vise aussi à privilégier les ressources renouvelables dans les politiques d'approvisionnement du Groupe.

L'ensemble des consultations menées par les équipes Achats de La Banque Postale prennent en compte la circularité. La Banque Postale identifie par exemple des fournisseurs les plus consommateurs de plastique et met en place un plan de progrès afin de les accompagner vers une sortie de l'approvisionnement en matière plastique.

Sur le matériel IT, les critères considérés dans les consultations sont :

- L'indice de réparabilité pour chaque typologie de matériel proposé,
- La disponibilité des pièces de rechange,
- L'existence d'une offre de reprise du matériel remplacé ou en fin de vie,
- Le potentiel appui et les résultats des filières de réemploi, recyclage et/ou destruction utilisées.

Gestion des déchets

La politique Ressources et Economie Circulaire prend en compte la hiérarchie européenne des déchets. Le recyclage est privilégié. À défaut, la valorisation matière est recherchée puis, lorsqu'aucune autre option n'est possible, la valorisation énergétique est mise en œuvre.

Prise en compte de l'économie circulaire dans les portefeuilles d'investissement et de financement

CNP Assurances prend en compte les ressources et l'économie circulaire dans les filtres ESG des actions et obligations cotées. La notation extra-financière des sociétés/émetteurs utilisée vise à s'assurer que les principes de l'économie circulaire sont pris en compte dans les phases de conception, de production et d'utilisation des produits/services pour réduire les pollutions et favoriser le recyclage.

Pour l'immobilier, des critères ESG sont déclinés de façon opérationnelle dans le mandat immobilier sous la forme de la charte dite « travaux verts » ; les sociétés de gestion de CNP Assurances s'engagent à réaliser les travaux en suivant les règles de cette charte. Les questions de l'utilisation des ressources et de l'économie circulaire y sont incluses, par exemple via l'étude, dans la mesure du possible pour chaque opération, des

possibilités de recours à des processus de déconstruction pour réemploi et valorisation des matériaux, ainsi que l'utilisation prioritaire de matériaux issus de filières de réemploi, lorsque c'est possible.

En 2025, en collaboration avec le groupe La Poste, La Banque Postale a participé aux travaux exploratoires visant à définir une méthodologie permettant de mesurer « l'Empreinte Ressources » d'une activité. Cette démarche a pour objectif de mieux caractériser les flux de ressources mobilisées, leur niveau de circularité, leurs impacts environnementaux ainsi que leur criticité. Ces travaux pourraient, à terme et sous réserve de maturité suffisante, alimenter des réflexions ultérieures sur la prise en compte des enjeux liés aux ressources dans les activités de financement. Parallèlement, La Banque Postale s'engage au sein de la coalition « Finance circulaire », un collectif d'acteurs bancaires fondé pour partager les bonnes pratiques et pour identifier les blocages au financement de solutions circulaires.

Indicateurs ODD 12		2025
		Données 2025
Total des déchets détournés de l'élimination		1 502 tonnes
Dont recyclage		1 223 tonnes
		Objectifs 2030 (point de départ 2023)
Réduction des déchets plastiques		50 %
Réduction des déchets papier/carton		30 %
Réduction du volume des déchets d'équipements électriques et électroniques		30 %





ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

À La Banque Postale, le défi de la biodiversité est considéré comme une extension naturelle de ses efforts en matière de lutte contre le changement climatique. En tant que signataire du « Finance for Biodiversity Pledge », Le Groupe La Banque Postale vise à protéger la biodiversité dans ses activités d'investissement et de financement.

Conscient de l'urgence d'agir, le Groupe La Banque Postale mobilise les leviers d'action dont il dispose pour préserver la nature en réduisant les impacts négatifs de ses activités sur la nature (biodiversité et eau) et en agissant pour sa préservation, en contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux en matière de biodiversité.

Comprendre ses relations avec le vivant et mesurer l'empreinte de son activité sur la biodiversité tout au long de sa chaîne de valeur devient incontournable dans ce contexte. La Banque Postale a réalisé en 2024 une analyse de scénarios selon les recommandations de la TNFD, pour identifier les risques et opportunités à horizon 2030 et 2050 liés à la biodiversité et aux écosystèmes.

Dans son rapport Climat et Nature, La Banque Postale décrit la façon dont elle ambitionne d'intégrer davantage la nature dans ses processus de gestion des risques et ses prises de décision. La Banque Postale a l'objectif d'aligner ses engagements climat et nature pour assurer la cohérence et le respect des objectifs fixés dans ces deux domaines.

Mesurer l'empreinte biodiversité

La Banque Postale mesure les impacts, les dépendances, les risques et les opportunités de son activité en lien avec la nature tout au long de sa chaîne de valeur pour comprendre ses relations avec le vivant. Il s'agit d'une étape clé pour concevoir une feuille de route robuste visant à réduire ses impacts sur les écosystèmes naturels en se plaçant sur une trajectoire scientifique, à protéger et à restaurer la biodiversité, à maîtriser les risques et à saisir les opportunités associées à ces sujets. La Banque Postale fait ainsi partie des 320 organisations mondiales (entreprises et institutions financières) à avoir adopté la TNFD à un stade précoce en septembre 2023, et à avoir ainsi décidé d'anticiper les changements provoqués par l'érosion de l'état de la nature et d'évaluer comment l'entreprise pourrait être impactée par ces changements.

Pour 33 % du portefeuille de financement de La Banque Postale, l'impact sur la biodiversité est mesuré de manière agrégée à l'aide du Global Biodiversity Score. De plus, la mesure d'empreinte biodiversité de CNP Assurances couvre 98 % du portefeuille actions et obligations d'entreprise. La mesure d'empreinte comptabilise deux types d'impacts :

- les impacts cumulés négatifs (statiques), qui correspondent à l'ensemble des impacts cumulés, antérieurs au début de la période d'évaluation.
- les pertes ou gains périodiques (dynamiques) qui correspondent aux impacts qui ont eu lieu au cours de la période évaluée.

Les impacts terrestres sont principalement dus à l'utilisation des terres et au changement climatique, tandis que les impacts aquatiques (eau douce) sont dus aux pollutions et à la conversion des zones humides.

Au-delà de la cotation de ses portefeuilles, le groupe La Banque Postale a poursuivi en 2025 ses travaux d'analyse des risques physiques et de transition liée à la nature. Ils correspondent aux menaces potentielles qui pèsent sur une organisation du fait de ses relations de dépendance et d'impact sur la nature. La Banque Postale a introduit une cotation de ces risques dans sa cartographie.

La gestion durable des forêts et la préservation des écosystèmes

15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

La Banque Postale a élaboré une politique encadrant les entreprises des secteurs à risque déforestation et de conversion des écosystèmes. Cette politique définit une série de règles et une stratégie d'engagement pour accompagner ses clients qui opèrent dans des secteurs liés à la déforestation afin de s'assurer qu'ils soient alignés sur le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). La Banque Postale a décidé d'aller au-delà du règlement européen RDUE en intégrant la conversion des écosystèmes à son analyse de risques. La stratégie d'engagement est complétée par une exclusion du financement et de l'investissement dans les exploitants et négociants, sauf si l'entreprise a mis en place une politique reconnue de prévention de la déforestation.

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.

La Banque Postale a identifié plusieurs moyens de contribuer à l'accroissement de ses impacts positifs directs et indirects en matière de biodiversité.

Le Programme Impact Climat Nature

La Banque Postale s'appuie sur le Programme Impact Climat Nature pour le financement de projets nationaux et internationaux vertueux permettant la protection et la restauration de la biodiversité. Ainsi, le programme soutient, en partenariat avec CDC Biodiversité, un projet en faveur de la génération et de la mesure de crédits Biodiversité sur le territoire national. Le programme soutient également depuis 2025 le premier projet de certificats biodiversité dans l'agriculture, créé par Agoterra, entreprise spécialisée dans le financement des transitions, et l'ONG Noé. Ces certificats visent à reconnaître et financer les pratiques agricoles qui régénèrent les écosystèmes. Si l'agriculture demeure responsable d'impacts sur les écosystèmes, elle représente aussi l'un de ses leviers d'amélioration les plus puissants. En valorisant les pratiques agricoles à impact positif, le dispositif redonne une dimension économique à la préservation de la nature et inscrit la biodiversité dans les dynamiques de financement de la transition agroécologique.

De plus, l'ensemble des projets de décarbonation soutenus par le programme font l'objet d'une attention particulière aux co-bénéfices pour la biodiversité : diversité des essences pour les projets de reforestation, proximité et préservation des points d'eau dans les projets d'agroforesterie et de reboisement.

LBP AM et CNP Assurances intègrent l'enjeu de la préservation de la biodiversité dans leurs politiques d'investissement

La politique biodiversité de LBP AM répond à 18 des 23 cibles fixées par le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, avec des actions concrètes d'engagement, d'exclusion ou de plaidoyer.

Le scoring Biodiversité développé par LBP AM évalue de manière holistique la qualité de la gestion de l'enjeu biodiversité. L'indicateur permet notamment d'évaluer si une entreprise gère des enjeux spécifiques relatifs aux pressions qu'elle exerce sur la biodiversité : eau, déchets, déforestation, zones de biodiversité sensibles, chaîne d'approvisionnement. Cet indicateur peut être employé dans la sélection d'investissements durables et contribuer à l'identification de points de progrès pouvant alimenter l'engagement actionnarial. Plusieurs campagnes d'engagement collaboratif sur des thématiques clés comme les protéines durables, la gestion de l'eau, la déforestation, l'utilisation des pesticides et la pollution ont ainsi été menées.

Par ailleurs, LBP AM gère un fonds permettant de financer des entreprises leaders de leurs secteurs en termes de durabilité de leurs pratiques vis-à-vis de la biodiversité et des entreprises proposant des produits et services permettant la réduction des impacts sur la biodiversité.

CNP Assurances intègre la biodiversité dans les filtres ESG des actions et obligations cotées et impose aux sociétés de gestion du portefeuille immobilier des règles qui protègent la biodiversité. Dans sa politique

d'engagement actionnarial, et plus particulièrement dans les dialogues en direct avec les entreprises dont elle est actionnaire, CNP Assurances incite les entreprises à prendre des décisions ambitieuses de protection de la biodiversité, et à publier des informations sur les risques liés à la perte de biodiversité.

15.11 Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement.

Depuis 2015, La Banque Postale a financé 46 projets innovants en France agissant en faveur de la reforestation, de la gestion forestière améliorée, de l'agroforesterie, de l'agriculture durable et de la nature en ville. Le Programme Impact Climat Nature finance notamment des projets de contribution carbone dans le respect des standards de certification nationaux et internationaux dont le « Verified Carbon Standard », le Label Bas Carbone et le « Gold Standard » qui tiennent compte des impacts sur la biodiversité.

Avec 51 659 hectares de forêts à fin 2025, CNP Assurances dispose d'un patrimoine forestier important. La Société Forestière, filiale à 50 % de CNP Assurances, assure une gestion durable des forêts respectant la biodiversité et anticipant le changement climatique. Les forêts ne sont pas utilisées par CNP Assurances dans un but de compensation carbone mais pour la valorisation des services et du bois. La préservation de la biodiversité fait partie des objectifs de gestion et l'application de son manuel de gestion forestière durable est certifiée ISO 9001. En 2025, CNP Assurances s'est engagée à faire certifier l'ensemble de ses forêts par le label FSC avant 2030. En 2025, le bilan annuel brut de CO₂ absorbé par le patrimoine forestier de CNP Assurances s'élève à 476 766 tonnes de CO₂.

La charte de gestion durable pour ses forêts intègre un inventaire de la biodiversité potentielle, avec le souci de l'améliorer à l'aide d'actions comme la conservation de micro-habitats, l'aménagement de corridors écologiques, l'arrêt des travaux forestiers durant les périodes de reproduction des espèces les plus sensibles, l'interdiction des herbicides et fongicides et la limitation des insecticides aux seules urgences sanitaires. De plus CNP Assurances s'engage aussi à consacrer 3 % de la surface forestière détenue à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle d'ici fin 2025 ; cet objectif a été atteint dès le début de l'année.

Indicateurs ODD 15

2025

Empreinte biodiversité de fonctionnement de La Banque Postale (fin 2024) (33 % du bilan et hors bilan couverts)

Empreinte biodiversité statique terrestre

3 880 MSA.km²

Empreinte biodiversité statique aquatique

48 MSA.km²

Empreinte biodiversité dynamique terrestre

+ 93 MSA.km²

CNP Assurances (fin 2025) (98% du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct)

Empreinte Biodiversité statique terrestre

51,92 MSA.m²/K€

Empreinte Biodiversité dynamique terrestre

3,12 MSA.m²/K€

Empreinte Biodiversité statique aquatique

3,49 MSA.m²/K€

Empreinte Biodiversité dynamique aquatique

0,04 MSA.m²/K€

LBP AM (fin 2025) (95 % des obligations convertibles, obligations d'entreprise, obligations souveraines et actions, sur les actifs cotés)

Empreinte biodiversité du portefeuille

47 MSA.PPB/Md€ investi



